

DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 11/04/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 9

Présents : 7

Nombre de suffrages : 7

Date de convocation
02/04/2024

Date d'affichage
02/04/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

M. GABARD Alain, Mme JOLY Véronique, Mme LUMINEAU Catherine, Mme MOUSSET Marie-Thérèse, M. PASQUIER Michel, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. POUPLIN Michel

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BLOUIN Anaïs

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme LUMINEAU Catherine

Numéro interne de l'acte : D02.04.2024

Objet : D02.04.2024 - CCAS : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Monsieur le Trésorier a transmis le compte de gestion de l'exercice 2023 du service de gestion comptable du Nord Vendée relatif à l'exécution du budget du Centre Communal d'Action Sociale.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	246 564,30 €	Dépenses réalisées :	0 €
Recettes réalisées :	248 891,02 €	Recettes réalisées :	0 €
Excédent reporté 2022 :	325,55 €	Excédent reporté 2022 :	1 224,83 €
Résultat de l'exercice :	2 652,27 €	Résultat de l'exercice :	1 224,83 €

Le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est strictement conforme aux écritures de la comptabilité administrative tenue.

Monsieur le Président propose aux membres du CCAS :

- D'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2023 tels qu'ils apparaissent dans le compte de gestion pour le budget du Centre Communal d'Action Sociale,
- D'approuver le compte de gestion du budget du Centre Communal d'Action Sociale de l'exercice 2023,
- De donner quitus à Monsieur le Trésorier pour sa gestion.

Après délibération, le conseil du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité des votants décide :

- D'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2023 tels qu'ils apparaissent dans le compte de gestion pour le budget du Centre Communal d'Action Sociale,

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 085-200059087-20240411-D02_04_2024-DE



- D'approuver le compte de gestion du budget du Centre Communal d'Action Sociale de l'exercice 2023,
- De donner quitus à Monsieur le Trésorier pour sa gestion.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Président, Jean-Louis ROY

Le Secrétaire de séance,
Catherine LUMINEAU

